

Secrétariat général
Direction générale des ressources humaines
SD attractivité / recrutement

La ministre chargée de l'éducation,

- Vu l'arrêté du 24 septembre 2024 modifié autorisant au titre de l'année 2025 l'ouverture du concours interne de recrutement de professeurs certifiés stagiaires en vue de l'obtention du certificat d'aptitude au professorat du second degré (CAPES),
- Vu l'arrêté du 24 septembre 2024 modifié autorisant au titre de l'année 2025 l'ouverture du concours interne d'accès à l'échelle de rémunération des professeurs certifiés (CAER-CAPES),
- Vu l'arrêté du 14 novembre 2024 nommant les présidents des jurys des concours internes du CAPES et des CAER-CAPES ouverts au titre de la session 2025,
- Vu les propositions de la présidente du jury concernant les membres du jury,

ARRETE

Article 1 : Le jury du concours interne du CAPES et du CAER-CAPES, section langues vivantes étrangères : allemand, est constitué comme suit pour la session 2025 :

Présidente

Mme Alice VOLKWEIN
Inspectrice générale de l'éducation, du sport et de la recherche

Académie de PARIS

Vice-Présidente

Mme Mélanie BREHIER
Inspectrice d'académie - Inspectrice pédagogique régionale

Académie de VERSAILLES

Membres du jury

M. Cyril BERNARD
Professeur agrégé

Académie de BESANCON

M. Vincent BESSON
Professeur agrégé

Académie de CLERMONT-FERRAND

M. Julien BITTE-EDEL
Professeur certifié

Académie de STRASBOURG

Mme Sandra DUCHOSSOIS
EC. R Professeure certifiée

Académie de VERSAILLES

M. Eric FONT
Professeur certifié

Académie de VERSAILLES

M. Jérôme FONTAINE
Professeur agrégé

Académie de REIMS

Mme Rozenn JESTIN
Professeure certifiée

Académie de RENNES

Mme Anaïs KOEHLER
Professeure certifiée

Académie de STRASBOURG

Mme Céline LALLART
Inspectrice d'académie - Inspectrice pédagogique régionale

Académie de NANTES

Mme Judith NOSENT
Inspectrice d'académie - Inspectrice pédagogique régionale

Académie de CLERMONT-FERRAND

Mme Pénélope PATRY
Professeure agrégée

M. Max PETERSEN
Professeur agrégé

Académie de CRETEIL

Académie de CRETEIL

Article 2 : Le directeur général des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Paris, le 18 novembre 2024

Pour la ministre chargée de l'éducation nationale
et par délégation
La sous-directrice de l'attractivité des métiers
et du recrutement

Nadine COLLINEAU

